

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du jeudi 21 octobre 2021

Ecole maternelle Jules Ferry

7 rue Pesty

25000 Besançon

03 81 52 05 94

maternelle.jules-ferry.besancon@ac-besancon.fr

La séance est ouverte à 18h

Présents :

Emeline DOUARD	Directrice de l'Ecole
Isabelle CRANCE, Caroline DUCRET, Joanna MARTINEZ, Caroline PECHIN, Véronique STEINER, Christelle THEVENIN	Enseignantes
Valentin GAIFFE	Etudiant en Master 2, en pratique accompagnée
Frédérique TOURNOUX	Coordonnatrice des temps périscolaires
Maurine PETERLE	Directrice d'accueil de loisirs multi-sites
Céline BERGEROT, Marie JEANGUYOT, Pauline TALBOT, Caroline VENAILLE,	Représentantes des parents d'élèves
Audrey LASIBILLE, Valentine LOICHOT, Géraldine MACEL, Marie RATOLOJANAHARY	ATSEM
Fatiha IMEKHLEF	AESH
Alizée MESLET	Volontaire en mission service civique

Absents et excusés :

Yasmina BOUHALI-MARQUES, IEN

Annaïck CHAUVET, conseillère municipale

Julie LEMESTRE, enseignante EFIV

Pierre CUXAC, Psychologue EN

Anne THOURET, Enseignante spécialisée

Ghislain MONTIEL et Adeline ROBERT, AESH

Claudine NUNINGER, ATSEM

Désignation de la secrétaire de séance : Mme TALBOT Pauline

Les élections des représentants de parents d'élèves

Modalités du vote pour les élections

Conformément au décret 2019-838, et après consultation du conseil d'école en 2020, le vote pour l'élection des représentants des parents d'élèves, a eu lieu exclusivement par correspondance.

Rappel de l'organisation des élections

- une information aux parents est faite lors des réunions de rentrée

- La mise sous pli du matériel de vote a eu lieu le mardi 28 septembre : Mr LESQUIR (parent d'élève élu pour l'année 2020-2021) était présent, ainsi que Mmes CRANCE, DUCRET et THEVENIN, enseignantes pour ce travail préparatoire aux élections

- dépouillement : vendredi 8 octobre. Procès-verbal signé par Mme DOLHEM (représentante des parents élus pour l'année 2020-2021). Mmes CRANCE, DUCRET et STEINER, enseignantes, ont également participé à cette opération.

Résultats des élections

- Nombre d'inscrits : 237

- Nombre de votants : 113

- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 22

- Nombre de suffrages exprimés : 91

- Taux de participation : 47,68 %

(Pour rappel - taux de participation en 2020-2021 : 60, 83 % / en 2019 : 52 %)

Participation en baisse et ce, malgré l'adaptation de la note explicative des élections (avec pictogrammes).

Six sièges pourvus par six titulaires

Mme BERGEROT Céline	Titulaire
Mme JEANGUYOT Marie	Titulaire
Mme MAMOUNI BERKANE Farida	Titulaire
Mme ONAY Claire Mehtap	Titulaire
Mme TALBOT Pauline	Titulaire
Mme VENAILLE Caroline	Titulaire

Le rôle des représentants de parents :

Dans les écoles, les représentants facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour un problème particulier et assurer ainsi une médiation à la demande d'un parent concerné.

Conseil d'école : composition et attributions

- Membres de droit à part entière avec voix délibérative :

Directrice de l'Ecole, Enseignant-e-s, représentant-e-s des parents, IEN, représentant Mairie

- Instance de décision : le C.E. vote le règlement intérieur de l'Ecole, adopte le projet d'école, peut soumettre une proposition d'organisation du temps scolaire

- Instance de consultation sur les conditions de fonctionnement matériel et financier de l'école, l'intégration d'enfants handicapés, les projets d'actions éducatives, les activités péri-scolaires, la restauration scolaire

- Instance d'information sur le fonctionnement pédagogique, la composition des classes, le choix des matériels pédagogiques et les conditions dans lesquelles les enseignantes organisent les rencontres avec les parents

- Organisation : une réunion du C.E. par trimestre (invitation adressée au minimum 8 jours avant la date de la réunion. Possibilité d'ajouter des points à l'ordre du jour (min. 48h avant la réunion).

La Directrice précise que les questions diverses doivent faire l'objet d'une concertation commune de l'ensemble des parents élus avant transmission des questions à la Directrice.

- Fonctionnement : un président de séance (la Directrice) et un secrétaire de séance (enseignant ou représentant de parent)

rédaction d'un compte-rendu signé par la Présidente et le secrétaire de séance

Compte-rendu affiché, adressé aux membres du Conseil d'Ecole et aux parents (sur demande) et mis en ligne sur le site de l'école

Mode de communication adopté par les représentants de parents en amont du Conseil d'école :

Après échange avec les représentants des parents d'élèves, le mode de communication suivant est adopté :

- *la directrice communique l'ordre du jour du conseil d'école à l'ensemble des parents*

- *les parents d'élèves ont la possibilité d'adresser un mail aux parents (ayant donné leur autorisation à communiquer leur adresse-mail aux représentants), afin de collecter les questions éventuelles*

Temps périscolaires

Intervention de Frédérique TOURNOUX et Maurine PETERLE

Accueil du matin	Restauration scolaire	Accueil de l'après-midi
7h30 (pas d'arrivée au-delà de 7h50) Accueil 7 rue Pesty	11h50-13h40	16h20-16h45: goûter * 16h45 – 17h30 : activité 17h30-18h : jeux * * possibilité de récupérer son enfant sur cette plage horaire

Coordonatrice périscolaire	Frédérique TOURNOUX
Directrice du périscolaire	Maurine PETERLE
Animatrice référente	Céline LO PRESTI

Nombre d'enfants accueillis quotidiennement (en moyenne) :

- MATIN : **12** enfants (en 2020 : 12 enfants)
- MIDI : **80** (en 2020 : 78)
- A-M : **44** (en 2020 : 58)

Accueil du matin	2 animateurs
Restauration scolaire	7 animateurs + 1 animatrice spécifique (accompagnement d'élèves en situation de handicap)
Accueil de l'après-midi	4 animatrices

Objectifs : épanouissement de l'enfant / intégration à un groupe

Thème retenu : l'espace

L'association *lire et faire lire* interviendra sur les temps périscolaires.

Questions des parents d'élèves :

Une inscription exceptionnelle sur un temps périscolaire est-elle possible ?

Réponse de la coordinatrice : *il est possible de faire une demande. Elle est à adresser au service inscriptions de la Ville de Besançon.*

De quelle manière s'effectue le recensement des enfants présents aux temps périscolaires du midi et de l'après-midi ?

Réponse de la DALM : *à 11h50 et à 16h20, dans les salles de classes, l'animateur procède à l'appel des enfants inscrits aux temps périscolaires.*

Protocole sanitaire / santé

Le protocole sanitaire de niveau 2 a été appliqué du 2 septembre au 8 octobre (inclus).

Conformément au décret n°2021-1298 du 6 octobre 2021, le protocole sanitaire de niveau 1 (vert) est applicable à partir du lundi 11 octobre dans les écoles, collèges et lycées du département du Doubs (taux d'incidence inférieur au seuil de 50 pour 100 000 habitants sur une période de 5 jours).

- Le niveau 1 du protocole sanitaire en milieu scolaire implique notamment que le port du masque n'est plus obligatoire pour les élèves de l'école élémentaire. En revanche, il est toujours porté par les adultes intervenant auprès de ces mêmes élèves (personnels de l'éducation nationale et des collectivités locales, AESH, etc)

- L'absence de restriction sur les activités sportives en intérieur à tous les âges.

- la limitation du brassage des élèves n'est plus obligatoire, toutefois il est préconisé que les mesures mises en place jusque là perdurent jusqu'aux vacances d'automne
- Les élèves pourront être répartis dans les autres classes en cas d'absence d'un enseignant en veillant à limiter le brassage
- La nécessité de maintenir le lavage des mains et l'aération des pièces plusieurs fois par jour

La carte des départements concernés par ce passage au niveau 1 du protocole sanitaire sera amenée à évoluer chaque semaine en fonction de la situation sanitaire des territoires.

Action de prévention par des étudiants dans le domaine de la santé

(en partenariat avec le CHU et l'UNiversité Franche-Comté) :

4 étudiants (soins infirmiers / pharmacie / sage-femme) interviendront pour une action de prévention sur l'hygiène du sommeil auprès des classes de GS1, GS2 et MS-GS, au mois de mars.

Vie scolaire

Règlement intérieur

Le règlement a été transmis aux membres du conseil d'école, avec voix délibérative, en amont de l'instance.

Une proposition de suppression est proposée puisque dépendante du protocole sanitaire :

~~En raison des conditions sanitaires et ce, jusqu'à nouvel ordre, dès l'entrée dans l'enceinte de l'école (portail), le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels, les accompagnateurs dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.~~

Vote : le règlement intérieur est adopté

POUR : 10 voix

ABSTENTION : 1 voix

Chaque famille devra prendre connaissance du règlement intérieur et de la charte de la laïcité à l'école.

Chaque famille sera invitée à confirmer son engagement à respecter le règlement et la charte.

Effectifs et organisation interne de l'Ecole

Au 18 octobre 2021 : effectif total de **141 élèves**

Octobre 2020 : : 141 élèves

Octobre 2019 : 131 élèves

enfants nés en 2018 : 43 PS

enfants nés en 2017 : 39 MS

enfants nés en 2016 : 59 GS

Classe de PS	24 élèves	24 PS	J. MARTINEZ, Enseignante
Classe de PS-MS1	24 élèves	10 PS – 14 MS	C. DUCRET, Enseignante
Classe de PS-MS2	25 élèves	9 PS – 16 MS	C. THEVENIN, Enseignante
Classe de MS-GS	21 élèves	10 MS – 11 GS	I. CRANCE, Enseignante
Classe de GS1	23 élèves	23 GS	E. DOUARD (50%) et C. PECHIN (50%), Enseignantes
Classe de GS2	24 élèves	24 GS	V. STEINER, Enseignante

Accueil de stagiaire M2 en pratique accompagnée :

Valentin GAIFFE, M2, est accueilli depuis le 4 octobre, dans la classe de Mme STEINER, Maître d'accueil temporaire (présence en classe les lundis).

Objectifs : découvrir la réalité du milieu scolaire, la profession enseignante et les exigences de l'école primaire.

Enseignant EFIV : Mme LEMESTRE a assuré le remplacement de Mr GROBOST.

L'objectif : faciliter et améliorer le parcours scolaire des élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs, dans le respect du droit commun et du principe d'inclusion scolaire.

Nombre d'enfants voyageurs : **24** pour l'école maternelle (en octobre 2020 : 13 élèves)

Mme LEMESTRE est intervenue sur les temps d'accueil en maternelle pour faciliter le lien avec les familles, sur des entretiens école/famille et en élémentaire, dans le domaine de la lecture et des mathématiques.

Elèves en situation de handicap

Fatiha IMEKHLEF, AESH, assure actuellement l'accompagnement de trois élèves en situation de handicap
Affectation à temps plein sur l'école maternelle Ferry.

Ghislain MONTIEL, AESH, assure l'accompagnement d'un élève en situation de handicap, à hauteur de 14h/semaine.

Mr MONTIEL est affecté sur deux écoles différentes.

Adeline ROBERT, AESH, assure l'accompagnement d'une élève en situation de handicap, à hauteur de 12h/semaine.

Mme ROBERT est affectée sur deux écoles différentes.

Ecole maternelle Ferry rattachée au PIAL du secteur de collège V. Hugo. De Besançon

Organisation du service des ATSEM

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) travaillent auprès des enseignants des classes maternelles.

Particularité : placées sous une double hiérarchie :

- Autorité hiérarchique de la Ville (collectivité territoriale)
- Autorité fonctionnelle du directeur qui organise le service des ATSEM sur le temps scolaire, en fonction des besoins des activités pédagogiques conçues par les enseignants

Les ATSEM sont membres de la communauté éducative

En concertation avec l'Equipe enseignante, les ATSEM ont souhaité que leur service soit organisé avec une rotation sur les différentes classes.

Les conditions de travail sont devenues plus complexes, cette année scolaire, pour les agents territoriaux :

- protocole sanitaire qui accroît les tâches relatives à l'entretien des locaux.
- Le nombre d'ATSEM est adossé au nombre de classes mais superficie importante de l'école maternelle Ferry
- L'instruction obligatoire dès 3 ans implique l'accueil d'élèves de PS n'ayant pas acquis la propreté, ce qui accroît la charge de travail des atsem
- forte hausse de l'accueil d'élèves relevant d'un public spécifique (EFIV) :

13 élèves en oct 2020 / 24 élèves en oct 2021

Un temps de concertation a réuni le chef de secteur et les ATSEM le 11 oct 2021. Ces éléments ont également été transmis à Mme RUBY, service RH.

Demande du conseil d'école :

1/2 poste d'ATSEM supplémentaire au regard des conditions de travail plus complexes.

Accueils de stagiaire :

Marie RATOLOJANAHARY et Géraldine MACEL accueilleront deux stagiaires.

Durée du stage : 6 semaines

Service civique

Cléa AGNELOT et Alizée MESLET ont été recrutées dans le cadre de l'offre *mission service civique*

Elles ont pris leur fonction début octobre.

Fin du contrat : 30 juin

Durée du contrat : 9 mois

Mission des volontaires :

- accueil des élèves et des familles dans le cadre du dispositif Vigipirate
- Recensement des absences quotidiennes des élèves
- présence dans les classes suivant les besoins des activités pédagogiques (séances de motricité, aide à l'habillage, aide à la surveillance de la récréation)
- accompagnement des sorties scolaires

La prise en charge des élèves se faisant toujours sous la responsabilité de l'Enseignante.

Les volontaires vont également bénéficier d'une formation.

ENT

Les identifiants et mots de passe ont été communiqués aux parents des nouveaux élèves en début d'année.

Sur le site, les parents peuvent retrouver deux types d'informations :

1) informations générales de l'école

2) blogs de classe suivant les classes : différentes informations liées à la vie de la classe (photos, vidéos, chants ...).

Si les parents rencontrent des difficultés de connexion, ils sont invités à se rapprocher de la directrice ou l'enseignante de leur enfant.

Organisation des APC

Les activités pédagogiques complémentaires sur autorisation des parents sont proposées aux élèves qui peuvent rencontrer des difficultés (ponctuelles ou importantes) dans leurs apprentissages.

L'Equipe enseignante a fait le choix de proposer les APC uniquement aux élèves de GS pour les périodes 1 et 2.

Ces activités se font sur autorisation des parents ; elles se déroulent sur différents créneaux horaires et jours, selon les enseignantes (sur le temps périscolaire : pause méridienne / après 16h20)

Mardi	16h20 - 17h20
Mardi	13h10 - 13h40
Jeudi	13h10 - 13h40

La liste des élèves participant aux APC a été transmise à la directrice du périscolaire (temps périscolaire).

Plan de continuité pédagogique

Un plan de continuité pédagogique a fait l'objet d'une concertation en équipe. Les principes ont été arrêtés en équipe le 27 septembre :

- Communication avec les familles : n° de téléphone / adresses-mails / recensement des familles sans adresses-mails / identifiants d'accès à l'ENT
 - Niveau d'équipement numérique des familles : sondage aux familles transmis la semaine du 18 octobre
 - Niveau d'équipement numérique des enseignants : matériel personnel (pas de dotation de l'État)
- Absence de wifi dans l'école
- Mise en œuvre de la continuité pédagogique : remise de pochette de travaux en début de période de fermeture (peu de familles disposaient d'une imprimante lors du 1^{er} confinement)

Les parents élus souhaiteraient que les élèves soient informés de l'éventualité d'une fermeture de classe et que soit précisé aux enfants que la continuité pédagogique sera assurée pour cette période.

Projets pédagogiques

Mobilisation en faveur du livre et de la lecture

Le livre élu

Projet pour les élèves de 3 à 18 ans

Pour les élèves d'âge maternelle, ouvrages de la liste 1: entre 5 et 8 ouvrages

- ils lisent et élisent leurs livres préférés
 - ils critiquent les livres lus
 - ils réalisent des productions : plastiques, écrites, numériques.
 - ils exposent leurs productions
- ils lisent et élisent leurs livres préférés
- ils critiquent les livres lus
 - ils réalisent des productions : plastiques, écrites, numériques.
 - ils exposent leurs productions : écrite ou scénique

Les objectifs ?

- former les élèves à la lecture, l'écriture et l'oral (développer le goût de la lecture et de l'écriture, donner une culture littéraire et artistique)

Dans ce cadre, projet commun avec les élèves de l'option musique du lycée Pasteur

Projet commun avec les élèves du Lycée Pasteur

Les élèves de l'école maternelle accueilleront les élèves du Lycée Pasteur en option musique pour la mise en musique de *pas de panique petit crabe* de Chris Haughton et mise en musique d'un album du *livre élu Et si ...* du même auteur.

Bibliothèque de classe

Certaines classes remettront en route après les vacances d'automne la bibliothèque de classe. Les Elèves vont pouvoir emprunter un livre chaque semaine et le rapporter à la maison.

Le recrutement des volontaires en mission service civique pourra aider à l'animation et au fonctionnement de la bibliothèque.

Favoriser les apprentissages

Décloisonnement

Un decloisonnement a été mis en place fin septembre

Il concerne la classe de MS-GS.

A compter du 8 novembre, l'organisation sera la suivante :

Elèves de la classe de GS1 (Mme PECHIN)	Lundi	Enseignantes : J. MARTINEZ (11 GS) C. PECHIN (12 GS)
Elèves de la classe de MS-GS (Mme CRANCE)	Mardi	Enseignantes : J. MARTINEZ (10 MS) I. CRANCE (11 GS)
Elèves de la classe de MS-GS (Mme CRANCE)	Jeudi	Enseignantes : J. MARTINEZ (11 GS) I. CRANCE (10 MS)
Elèves des classes de GS2 (Mme STEINER)	Vendredi	Enseignantes : J. MARTINEZ (12 GS) V. STEINER (12 GS)

Apprendre ensemble et vivre ensemble

Les petits contes à vivre ensemble

Projet pour les classes de PS, PS-MS1 et PS-MS2
Financement assuré par la coopérative de l'école

Interventions d'Agnès BULLET, professeur de yoga
3 séances de 30 min, de novembre à janvier
Thème : le bien vivre ensemble et la solidarité

Favoriser l'éducation artistique et culturelle

Chorale d'école

Chanter ensemble permet aux enseignant-e-s de travailler des compétences multiples :

- jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de chansons
- utiliser les sonorités du corps
- affiner son écoute

L'Equipe enseignante a mis en place deux chorales d'école.

A) Chorale réunissant les classes de PS-MS2, MS-GS, GS1- les vendredis – 8h45 - 9h05

B) Chorale réunissant les classes de PS, PS-MS1 et GS2 – les vendredis – 9h15 - 9h35

Les chorales vont s'inscrire dans Le projet *la citadelle chante*, festival de chorales scolaires organisé au mois de juin.

Thème des chants du projet *la Citadelle chante : le cirque*

PEAC

Les deux scènes

Dans le cadre du PEAC, les classes de notre école vont se rendre au théâtre des deux scènes.

Projection de 7 courts métrages *Mélodies en courts*

Sorties prévues :

- le 26 novembre pour les classes de GS1 et GS2
- le 17 décembre pour les classes de PS, PS-MS1 et MS-GS

Coût de l'entrée au théâtre : 2,50€ (financement assuré par la coopérative de l'école).

Transport financé grâce aux crédits transports (Ville de Besançon)

Promouvoir la pratique sportive

Parcours sportif – Ville de Besançon

Dans le cadre du parcours sportif, les élèves des classes de MS-GS, GS1 et GS2 participent à un cycle *gymnastique*, du 7 octobre au 23 janvier.

Co-intervention : présence de l'éducateur sportif, Paul MOUILLET, semaine A / reprise de la séance en semaine B par l'enseignante.

Jouer et apprendre

Ludothèque de la Maison de quartier La Grette-La Butte

Le partenariat initié en 2018-2019 entre la maison de quartier et l'Ecole maternelle Ferry a été reconduit pour cette année scolaire

Sur cette année scolaire, l'ensemble des classes se rendra à la ludothèque, à compter de la période 2

(entre 4 et 5 sorties à la ludothèque, cette année, pour chaque classe).

Les classes de GS2 et GS1 ont déjà bénéficié de l'animation à la ludothèque les mardis 12 et 19 octobre 2021.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les animateurs, Marie-Anne et GUILLEMIN et Cyril POIRIER pour leur accueil.

Jeux de société avec les parents :

Dans le cadre du projet d'école, les parents seront à nouveau invités le dernier jeudi avant les vacances à animer un atelier jeux de société. Les conditions sanitaires n'avaient pas permis de mettre en place ce projet en 2020-2021.

Précision de la directrice : pour toute sortie, la liste des accompagnateurs est arrêtée par l'équipe enseignante.

Sécurité

Exercice incendie : effectué le lundi 27 septembre.

Les élèves ont correctement réagi au signal (évacuation de l'école en moins de 2 minutes)

Réarmement correct de l'alarme après l'exercice.

PPMS : il s'agit d'un document interne à l'école permettant d'assurer la sécurité des élèves en attendant l'arrivée des secours.

Le plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs ainsi que le PPMS attentat intrusion ont été renouvelés avec modification des noms des personnels nouvellement arrivés dans l'école et transmis au Référent santé et sécurité au travail.

Dans le cadre du PPMS *attentat-intrusion*, un exercice sera réalisé, au niveau académique au cours de l'année scolaire.

Bilan du partenariat avec la Municipalité

Les crédits alloués par la Mairie pour l'année scolaire sont présentés.

1) **Crédit de fonctionnement** (fonctionnement quotidien des classes – bien consommable – durée de vie du produit de courte durée)

Dotation par élève : 35 €

Total crédit fonctionnement : 4795 € (calcul réalisé sur 137 élèves)

Les enseignants ont utilisé la totalité du crédit de fonctionnement. Les crédits devaient être utilisés avant le 10 octobre.

A noter cette année : des soucis de SAV avec le fournisseur Pichon ont été constatés et remontés à Mme BEDEAU, chargée de gestion financière au service ressources de la Ville de Besançon.

Nous tenons à remercier Mme BEDEAU pour le suivi des dossiers et la réactivité.

2) Crédit d'équipement

Le crédit d'investissement a été remplacé par un *recensement des besoins* par école en crédit d'équipement.

La demande doit être établie en fonction des besoins de l'établissement.

Pour information, le budget annuel pour l'ensemble des écoles de Besançon s'élève à 23 000 €.

Après concertation, l'équipe enseignante avait fait remonter (lors du conseil d'école de mars 2021) ses besoins en terme d'équipement numérique.

L'éducation au numérique fait, en effet, partie des programmes scolaires. L'école maternelle Ferry utilise l'ENT éclat. L'utilisation d'une tablette permet de mettre davantage l'élève au cœur des apprentissages et valorise les productions des élèves sur les blogs de classes.

Cette demande a été réitérée auprès de la DSI pour cette année scolaire : demande d'acquisition de 6 tablettes, à raison d'une par classe.

La DSI nous a indiqué que les tablettes ne font pas partie du matériel pouvant être acquises avec le crédit d'équipement.

Le conseil d'école s'interroge : *par quel moyen les écoles maternelles peuvent-elles se doter d'outils numériques, si ce n'est par le biais du crédit d'équipement ?*

Un plan de relance numérique a été mis en place, avec un ciblage des écoles élémentaires.

Quel planning est-il prévu pour les écoles maternelles ?

3) Crédits transports :

Montant du crédit : 69€ par classe et par année civile (auprès de la compagnie Keolis).

Crédit restant à utiliser avant le 31 décembre 2021 : 325,94 €

Le crédit n'a été utilisé que pour une seule sortie en 2020-2021 ; de nombreux lieux culturels, en effet, sont restés fermés, en raison du protocole sanitaire.

Une partie de ce crédit pourra être utilisée pour les sorties prévues au théâtre *les deux scènes* en novembre et décembre 2021.

Le conseil d'école réitère son constat et sa demande concernant le coût du transport :

Pour les élèves de moins de 4 ans : gratuité des transports (réseau Ginko)

pour les élèves de GS : la réservation d'un bus pour deux classes est de 88 €. Si les deux classes utilisent les transports en commun (tramway), le coût est de 110€.

Demande du conseil d'école à la Ville (*même si cela relève de la compétence de l'agglomération*)
Les écoles de Besançon devraient pouvoir bénéficier de la gratuité des transports (si utilisation des transports en commun.

Demandes en cours

- **Demande RH transmise à Mme RUBY et à Mr ROGEBOSZ** : demande d'un demi-poste d'ATSEM supplémentaire, au regard de la taille des locaux et de la forte augmentation du nombre d'élèves relevant d'un public spécifique (enfants de familles itinérantes et de voyageurs) :
13 élèves en oct 2020 / 24 élèves en oct 2021

- **remplacements tricycles volés** : l'école a subi un vol cet été (déclaration faite en mairie). La Ville envisage-t-elle le remplacement de tricycles ?
D'autre part, le **remplacement de la porte du local à vélos** est-elle envisagée (vétusté) ?

- **PPMS attentat-intrusion** : la pose d'un signal d'alarme distinct du signal d'alarme incendie sera-t-elle effective dès cette année (demande récurrente en conseil d'école) ?

- **Boîte à livres**: demande transmise à Mr BERTAGNOLI

- **Opération "nettoyons la nature"** : nous avons évoqué lors du conseil d'école de juin 2021 l'organisation d'une opération de nettoyage des abords de l'école. Le service hygiène-santé peut-il mettre à disposition de l'école des gants et sacs poubelles pour cette opération (en attente de réponse) ?

- **Dysfonctionnement de stores** : le store de la salle 10 ne peut toujours pas être baissé complètement (demande en date de 2019)

- **Pose de stores** : salle 30 - les portes-fenêtres ne disposent pas de store (souci en terme de confort et de sécurité)

- **Copieur** : nous avons rencontré des difficultés quant au renouvellement automatique des cartouches d'encre du copieur (ce qui a mis en difficulté l'école pendant près d'une semaine lors de la rentrée des classes : photocopie impossible)

- **Demande de clef** Deny pour un personnel de l'école

- **Pose d'un deuxième panneau d'affichage** au niveau du portail situé 1 rue Ferry (1 seul panneau n'est pas suffisant)

- **Plaque de la cour de récréation** : (située au niveau du sol) présente un danger pour les enfants : ils peuvent la soulever et se coincer les doigts

- Demande de pouvoir rehausser la **clôture extérieure** de l'école pour des raisons de sécurité et demande de pose de brises-vues sur cette clôture

- Demande de mobilier :

pour la salle 18

matériel demandé pour l'accueil d'un élève en situation de handicap :

1 table 117X57X54

2 chaises pour des élèves de GS

1 fauteuil de lecture

pour la salle 18 :

2 meubles à tiroirs de manipulation

1 armoire avec clef

4 chaises pour élèves de GS

Pour la salle 15 :

banquette pour coin-lecture

meuble bas pour stocker les travaux des élèves

- Flaque d'eau stagnante à l'entrée de l'école qui gêne l'entrée des élèves et des parents dans

l'école : une première réponse a été donnée par la Ville indiquant que le coût du raccordement était trop élevé pour envisager des travaux. Le conseil d'école réitère sa demande de travaux.

Bilan de la Coopérative scolaire

Présentation du bilan par Isabelle CRANCE, trésorière

Le conseil d'école remercie Mme VENAILLE, représentante des parents d'élèves ayant assuré la vérification des comptes.

Recettes :

Vente de photos de classes et calendriers personnalisés par les élèves en 2020-2021 : 1830€

participations des familles à la COOP : 1445 € (pour cette année 2021-2022, la participation des familles s'élève à 1285€).

Recettes en 2020-2021 : 3425€

Dépenses en 2020-2021 : 5152€

coopératives des classes

financement du projet iXBi

achat d'un album (opération *lire c'est partir* - OCCE) à chaque élève pour Noël

Cotisation OCCE centrale : 271€

Actions envisagées par les parents élus et l'Equipe enseignante

- Vente de gâteaux « faits maison » pourra être relancée le jeudi précédant chaque période de vacances, en fonction du protocole sanitaire

- vente de calendriers personnalisés (fin d'année scolaire 2021)

- proposition évoquée par les parents élus en 2020-2021 - action *vente de chocolats* :

Les ventes d'objets fabriqués ou personnalisés par les élèves doivent être privilégiées car elles respectent le principe de neutralité commerciale.

Contrairement à une association de parents, la coopérative ne peut donc pas mettre en place ce type d'action.

- Fête de l'école : le conseil d'école souhaite pouvoir organiser ce type de manifestation en fin d'année scolaire (après deux années d'interruption liées au COVID) en fonction du protocole sanitaire.

Questions diverses transmises par les représentants des parents d'élèves

- Communication familles-école :
les parents élus constatent que les temps d'échange avec les enseignantes sont plus réduits, en raison du protocole sanitaire.

Ce constat est partagé par l'équipe enseignante.

La rénovation prochaine de l'école maternelle Ferry, avec les ouvertures (porte-fenêtres) créées pour 4 nouvelles classes de l'école, devrait faciliter la communication.

Les enseignantes invitent également les parents à participer aux temps d'échange organisés lors des réunions de rentrée de chaque classe et des rencontres parents-enseignantes qui seront organisées au cours de cette année scolaire.

Les parents ont également la possibilité de solliciter un entretien à l'enseignante et/ou à la directrice de l'école.

- flaque d'eau à l'entrée de l'école : la demande de travaux a été intégrée dans la partie *bilan du partenariat* avec la municipalité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Pour le Conseil d'Ecole

La Directrice

Emeline DOUARD



La Secrétaire de séance

Pauline TALBOT

